

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 18 décembre 2023

Présents : Stéphane Ginevra, Capucine Malbrain, Camille Sanchis, Martine Duffaud, Guy Vernet, Pierre François Léonard, Jean-Paul Carlier

Excusé : Guillaume Domecq (procuration à Pierre-François Léonard), Romain Poyet (procuration à Camille Sanchis)

Absents : Marion Gros-Dumoulin, Gilles Helft

Secrétaire de séance : Pierre François Léonard

Aucune remarque sur le précédent compte-rendu qui est donc adopté à l'unanimité.

Ordre du jour

- Changement canalisation Route de la Plaine du Fez
- Tarifs Eau pour l'année 2024
- Tarifs SPANC
- Décision modificative budget Eau
- Mise en place service public d'assainissement collectif
- Vœux du maire
- Questions diverses :
 - Contrat Matthieu Rogier
 - Amortissement
 - Logements communaux – rencontre avec l'architecte
 - Stationnements vélos

1. Changement canalisation Route de la Plaine du Fez

Le maire demande l'autorisation de solliciter une subvention à l'Agence de l'Eau, au Conseil Départemental et à l'État pour financer 118.000 euros de travaux de modernisation du réseau de canalisation (notamment pour l'externalisation des compteurs d'eau, afin de faciliter les relevés (radio-relève)).

Vote : pour à l'unanimité

Une seconde demande de subvention est sollicitée pour financer la pose de buses et la reconstruction d'un muret, toujours sur la route de la plaine du Fez, pour un montant total de travaux de 35 285 €

Vote : pour à l'unanimité

2. Tarifs Eau pour l'année 2024

Des modifications ont été apportées au Règlement de l'Eau communal.

Le prix du mètre cube est porté à 1,90 euros. Il n'y a pas de modification du coût de l'abonnement (part fixe maintenue à 120 €). Cependant, si une unité foncière contient plusieurs logements, le calcul du montant de l'abonnement sera fait en multipliant la part fixe de 120 € par le nombre de logements desservis (sauf en cas de déclaration sur l'honneur qu'un des logements n'est jamais occupé).

Vote : pour à l'unanimité

3. Tarifs SPANC

Il y a une légère augmentation dans les tarifs du SPANC : pour les vérifications d'installations neuves on passe de 50 à 60 euros, pour les vérifications d'installations existantes, on passe de 100 à 110 euros

Vote : pour à l'unanimité

4. Décision modificative budget Eau

Nous avons reçu 5.800 euros de plus de subventions que prévues. Cet argent a été ajouté en dépenses et recettes du budget Eau et assainissement.

Vote : pour à l'unanimité

5. Mise en place service public d'assainissement collectif

Il s'agit d'anticiper la mise en place du service public d'assainissement collectif du bourg de Chirols. Le maire demande l'autorisation d'entamer des démarches en ce sens.

Vote : pour à l'unanimité

6. Vœux du maire

Les traditionnels vœux du maire se tiendront le vendredi 19 janvier 2024, à 18h30, à la salle polyvalente.

7. Questions diverses

Contrat Matthieu Rogier

Le contrat de Matthieu Rogier (concernant ses interventions de travaux divers : maçonnerie, débroussaillage...) arrive à son terme fin décembre. Nous décidons de le renouveler 6 mois.

Vote : pour à l'unanimité

Amortissement

Pour l'instant, il existe deux types d'amortissements : ceux qui concernent les travaux (sur 40 ans) et ceux qui concernent les études (sur 5 ans).

Il s'agirait de créer une autre durée d'amortissement, pour les produits ayant des échéances intermédiaires (exemples : les compteurs des réservoirs d'eau devant être changés tous les 12 ans, le petit matériel ...).

Le maire propose une durée d'amortissement de 12 ans.

Vote : pour à l'unanimité

Logements communaux – rencontre avec l'architecte

Une rencontre s'est faite vendredi 15 décembre avec l'architecte retenue pour les travaux d'aménagements des logements communaux.

Des choix restent à faire pour définir certaines finitions intérieures. Une réunion est planifiée le jeudi 4 janvier 2024 à 17h30, à la mairie.

Stationnements vélos

Camille Sanchis a pris rendez-vous avec le chargé de mission de l'intercommunalité, afin de déterminer les lieux et les conditions d'installation de stationnements vélos.

Nous avons identifié 3 lieux :

- à côté du Fournil des Co'pains, à gauche de l'abribus
- à côté de l'écomusée
- à côté de la mairie

Le prochain conseil municipal se tiendra le **lundi 22 janvier 2024, à 18h30.**